LE SAGE NAPPE DE BEAUCE
Un outil pour une gestion concertée de la ressource en eau

Crédit photo: Brodie, Burst.

eau seine normandie
Agence de l'eau
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

agence de l'eau Loire-Bretagne
Établissement public du ministère chargé du développement durable

Région Centre-Val de Loire

Sage
Nappe de Beauce et ses milieux aquatiques associés

Crédit photo: Romain Schläppy (distributed via imaggeo.egu.eu)

Qu'est-ce qu'une nappe ?

Comment fonctionne une nappe d'eau souterraine ?

Lorsque les précipitations sont suffisantes, le sol, une fois assez gorgé d'eau, permet à l'eau de s'infiltrer en profondeur à travers les couches perméables. Dès l'instant où l'eau rencontre une couche imperméable, elle commence à s'accumuler, et à remplir les interstices entre les grains de la roche, on parle alors de **zone saturée, ou d'aquifère**. Le terme de **nappe phréatique** désigne cette eau retenue entre les grains de la roche dans le sous-sol.

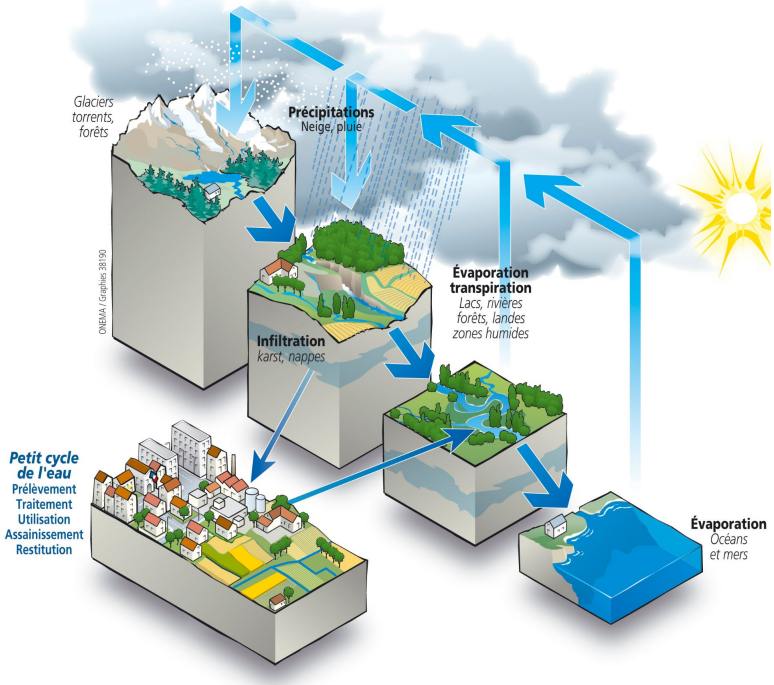

https://www.services.eaufrance.fr/gestion/services/eau-nature-et-domestique

Quel lien avec les cours d'eau ?

L'eau qui ruisselle alimente le débit des cours d'eau, mais c'est aussi le cas de l'eau provenant des nappes. Celle-ci n'est pas immobile, elle s' écoule horizontalement et il est ainsi possible que son cheminement lui fasse retrouver la surface et alimenter les cours d'eau. **Les nappes sont ainsi indispensables pour soutenir les niveaux d'eau des fleuves et des rivières**. C'est le cas pour la **nappe de Beauce** : la Loire (au sud) et son affluent le Loir (à l'Ouest), les affluents de la Seine (l'Eure au Nord-Ouest, le Loing à l'Est) et quelques cours d'eau qui traversent le plateau (la Juine, la Voise, la Conie, l'Aigre, les Mauves, le Fusin, etc.)

De la nappe au robinet : les cycles de l'eau

Le **grand cycle de l'eau** est la circulation naturelle de l'eau sur terre, de son évaporation à sa retombée en précipitations. Le **petit cycle de l'eau,** du prélèvement d'eau brute jusqu'à son rejet dans le milieu naturel (potabilisation, distribution, traitements des eaux usées, etc.) répond aux besoins des activités humaines. Le **lien entre les deux cycles** est évident et, selon les périodes, peut provoquer ou amplifier des phénomènes de baisse de qualité ou de pénurie, générés par des transferts d'eau entre les différents prélèvements dans la nappe et les rejets dans les rivières.

Les différents usages de l'eau

Credit photo : Marina Shemesh, publicdomainepictures.net

Une ressource, des usages multiples

Les usages de la ressource en eau sont nombreux, leur répartition et leur importance peuvent dépendre à la fois de leur situation géographique et de la période de l'année. Sur la nappe de Beauce, les différents usages sont* :

- **Les prélèvements liés aux activités humaines : production d'eau potable (AEP)** (29%), **usages agricoles dont l'irrigation** (67%), **usages industriels** (5%)
- **L'alimentation en eau des milieux aquatiques (rivières, étangs, zones humides, etc.)**
- **Les activités de loisirs (pêche, navigation, etc.)**

*http://www.sage-beauce.fr/dossiers-thematiques/quantite-de-la-ressource/volumes-preleves/

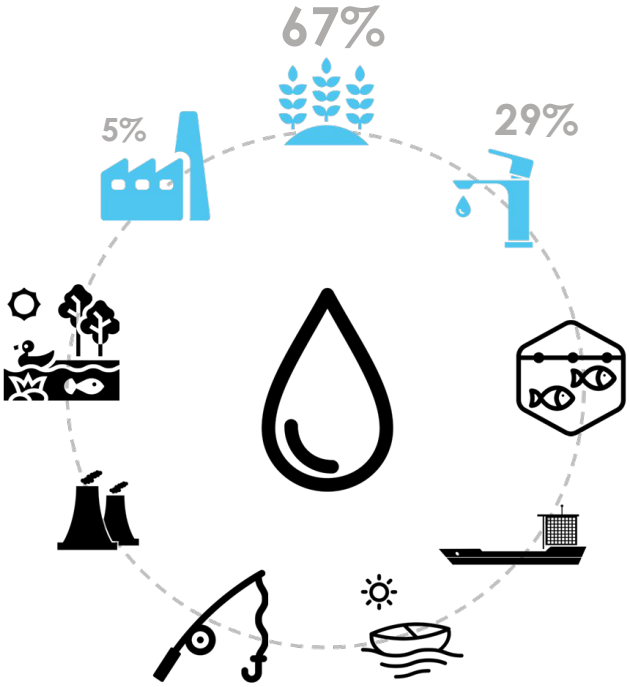

Les différents usages de l'eau (en bleu : les prélèvements liés aux activités humaines sur la nappe de Beauce)

La nécessité de définir un partage face aux dérèglements du climat

Les impacts du changement climatique sur la ressource en eau sont majeurs : intensification et augmentation de la récurrence des épisodes extrêmes (sécheresse, inondation), effets négatifs sur la biodiversité et les milieux naturels, sur la qualité physico-chimique de l'eau, etc. Tous les usages se trouvent aussi impactés : alimentation en eau potable, agriculture, industrie, production d'énergie, loisirs, etc. Les milieux aquatiques, et en premier lieu la faune et la flore, sont également en première ligne face à ces dérèglements.

Afin de prévenir les conflits d'usage éventuels autour du partage de la ressource disponible, une répartition équitable entre les différents usages doit être réfléchie. Pour cela une mobilisation de tous, et à toutes les échelles, autour de ces questions est indispensable.

Credit photo : Larisa Koshkina , publicdomainepictures.net

https://www.eaufrance.fr/les-impacts-du-changement-climatique-sur-leau

Credit photo : Andrea Stöckel, publicdomainpictures.net

La gestion de l'eau : comment ça marche ?

Une politique globale

La gouvernance de l'eau en France répond aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) de 2000, transcrite en droit français par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA)de 2006. Elle est découpée en **6 grands bassins versants** (en métropole) dans lesquels siègent les **Comités de bassin**, adossés aux **Agences de l'eau**. Leur rôle est d'élaborer et de mettre en oeuvre le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux **(SDAGE)**, qui définit les **orientations à suivre dans le bassin pour assurer une gestion durable et équilibrée de la ressource en eau**, et fixe des objectifs de qualité et de quantité correspondant à ces orientations.

Les orientations et les objectifs du SDAGE peuvent être déclinés localement, on parle alors d'un **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)**, élaboré et mis en œuvre par une Commission Locale de l'Eau (CLE).

Qui fait quoi sur la Nappe de Beauce ?

La gestion de l'eau touchant un nombre élevé de thématiques, les compétences sont réparties entre une multitude d'acteurs et évoluent régulièrement. Ainsi, **la compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)** a été transférée aux EPCI-FP au 1er janvier 2018 (39 sur la nappe de Beauce). Du fait de la particularité de la Beauce, une partie du territoire n'a pas encore pris ces compétences. Les **compétences sur l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement** ont été transférées aux Métropoles, Communautés d'Agglomération et Communautés Urbaines au 1er janvier 2020, et devront être transférées aux Communautés de Communes d'ici le **1er janvier 2026**. La **compétence sur la gestion des eaux pluviales urbaines (GePu)**, peut en revanche rester une compétence communale, ou être transférée, au choix, aux intercommunalités.

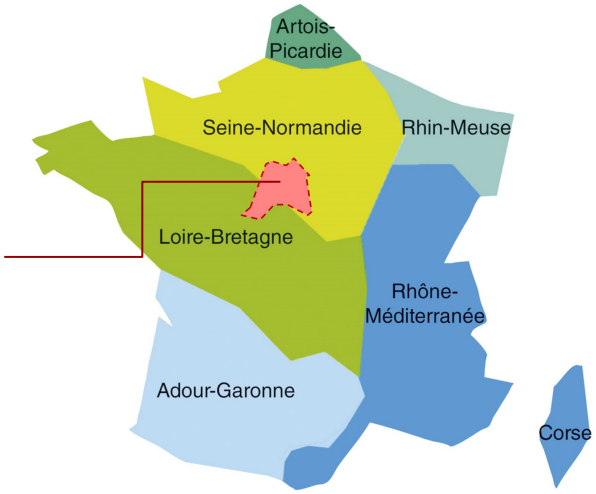

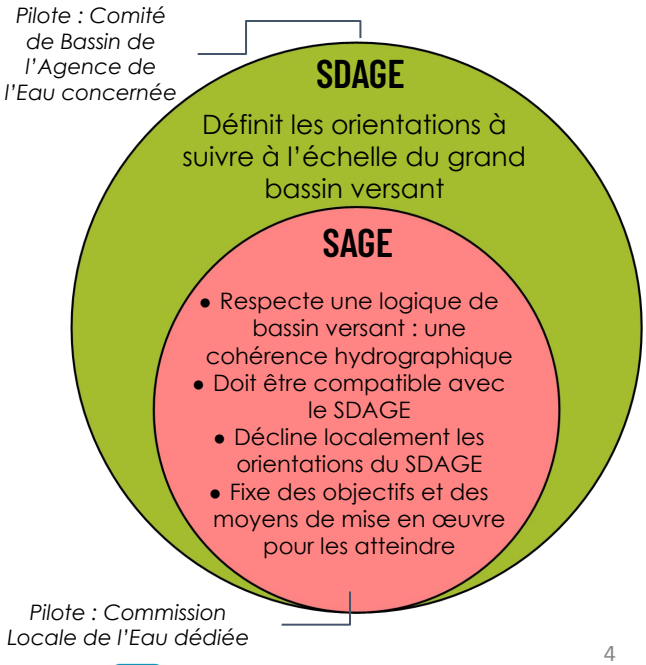

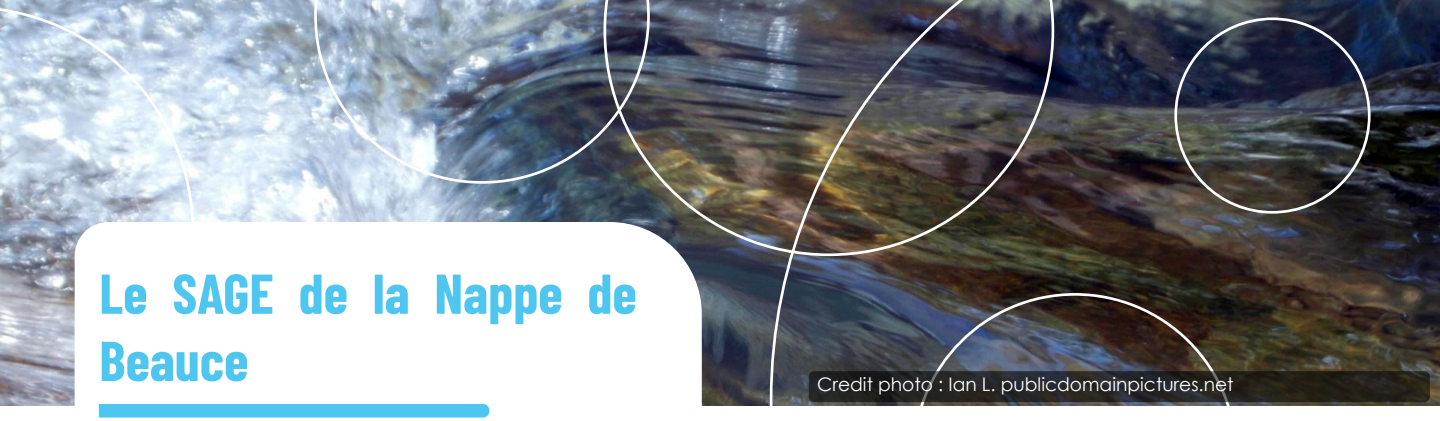
Credit photo : Ian L. publicdomainpictures.net

Le SAGE de la Nappe de Beauce

Un SAGE doit être élaboré à **une échelle hydrographique cohérente**, à l'échelle d'un **bassin versant** (c'est le cas de la plupart des SAGE), **ou d'une nappe souterraine**, comme le SAGE de la Nappe de Beauce et de ses milieux aquatiques associés. Sa superficie est importante (9 500 km²) et a pour effet de faire intervenir un grand nombre d'acteurs dans la gestion et les usages de la ressource en eau. En plus d'être à cheval sur deux grands bassins-versants (Loire-Bretagne et Seine-Normandie), il recoupe plusieurs périmètres administratifs :

- 2 Régions
- 6 Départements
- 39 EPCI
- 638 communes.

Pour sa mise en œuvre, le SAGE peut s'appuyer sur différents outils opérationnels* :

- **Les Contrats Territoriaux** de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, signés pour 6 ans entre des collectivités, des maîtres d'ouvrages associés et des partenaires techniques et financiers, ont pour objectif de reconquérir le bon état des masses d'eau.
- **Les Contrats Territoriaux Eau et Climat** de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, signés pour 5 ans, poursuivent le même objectif.

En 2021, le territoire du SAGE comptait **20 Contrats Territoriaux** signés avec les Agences de l'eau et 3 en élaboration sur les thématiques **milieux aquatiques**, **pollutions diffuses** ou les deux à la fois.

*https://www.gesteau.fr/autres-outils

SAGE Nappe de Beauce - EPCI-FP au 1er janvier 2019

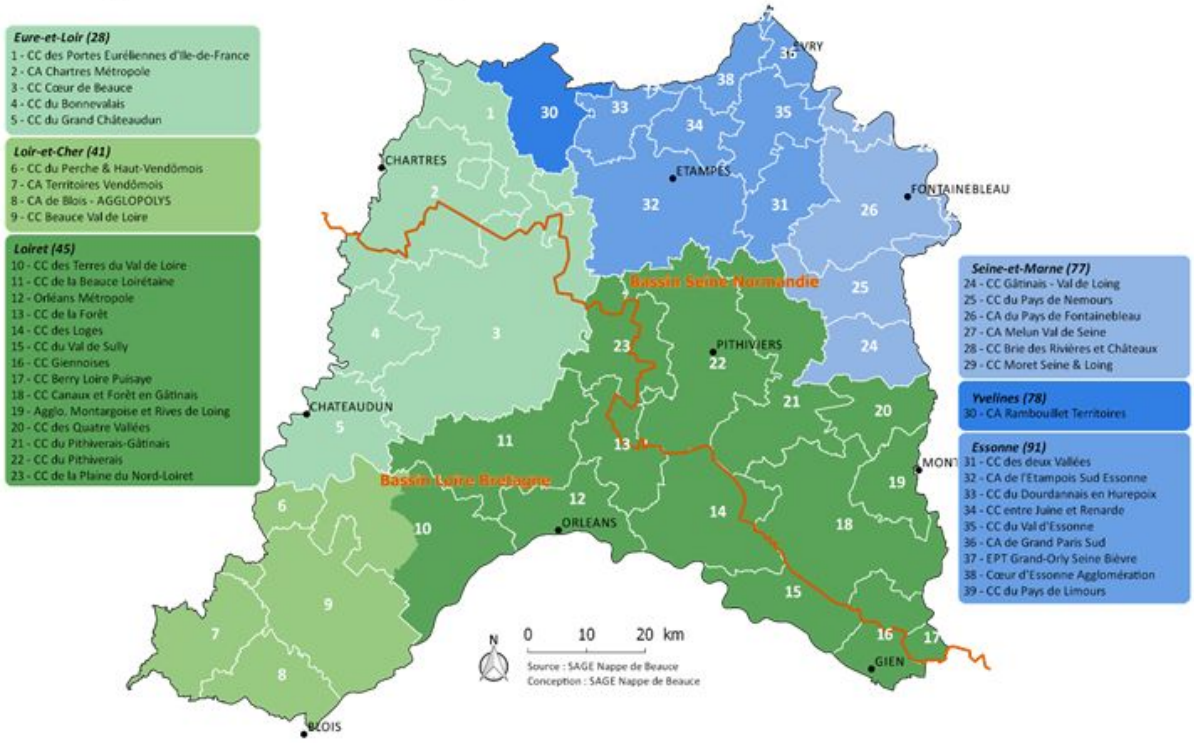

Credit photo : Petr Kratochvil, publicdomainpictures.net

Le SAGE Nappe de Beauce au service de son territoire

Une ressource en tension

La nappe de Beauce compte parmi les réserves d'eau les plus importantes de France, mais elle n'est pas inépuisable. Dès les **années 1990**, l'Etat et les acteurs locaux ont saisi la question de sa gestion durable face aux problématiques de sécheresse, générant des conflits d'usage importants. Pour faire face à cette situation, la **Commission Locale de l'Eau de la Nappe de Beauce et de ses milieux aquatiques associés est mise en place en 2000 et le SAGE, qui fixe des objectifs sur cinq thématiques prioritaires, est adopté en 2013 :**

GÉRER QUANTITATIVEMENT LA RESSOURCE

- Gérer et maîtriser les prélèvements
- Sécuriser l'approvisionnement en eau potable
- Limiter l'impact des forages sur le débit des cours d'eau

ASSURER DURABLEMENT LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE

- Préserver la qualité de l'eau pour l'alimentation en eau potable (AEP)
- Réduire les pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides
- Réduire les pollutions issues des rejets des eaux usées et des eaux pluviales.

PARTAGER ET APPLIQUER LE SAGE

- Créer une structure de coordination au service des opérateurs locaux
- Ecouter et comprendre les acteurs pour les mobiliser

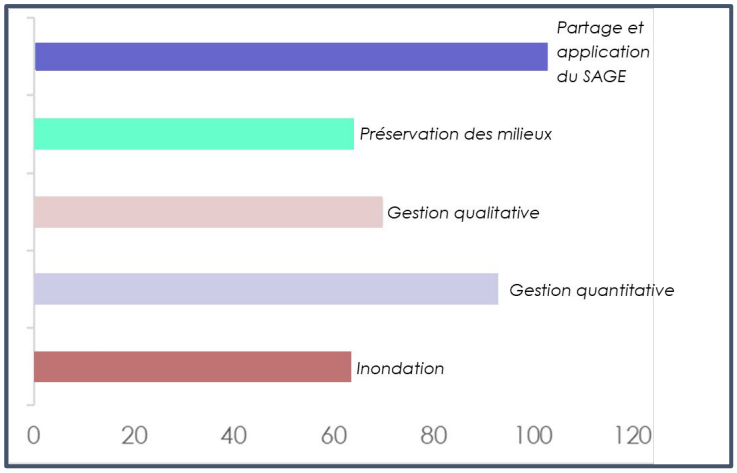

Nombre de dossiers suivis par la CLE depuis 2016 par objectif du SAGE (tous acteurs confondus)

PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS

- Restaurer la continuité écologique et la fonctionnalité morphologique des cours d'eau
- Connaître et protéger les zones humides

GÉRER ET PRÉVENIR LES RISQUES INONDATIONS ET DE RUISSELLEMENT

- Préserver les zones d'expansion des crues et les zones inondables

Credit photo : Anthony Rauscher, publicdomainpictures.net

Quelle gouvernance pour le SAGE Nappe de Beauce ?

Pour assurer la mise en œuvre du SAGE Nappe de Beauce, la **Commission Locale de l'Eau** (CLE) est composée de **77 membres,** répartis en **3 collèges (élus locaux, usagers et Etat)**.

Elle est appuyée par un bureau, une cellule d'animation dédiée et des maîtres d'ouvrage locaux. La CLE n'ayant pas de personnalité juridique propre, c'est le **PETR pour le développement du Pays Beauce Gatinais en Pithiverais** qui en assure le portage depuis les années 2000.

Les études et opérations initiées ou menées par la CLE de la Nappe de Beauce depuis les années 2000 ont su améliorer la gestion de la ressource sur le territoire. Quelques opérations emblématiques, comme la mise en place d'un système de gestion volumétrique des prélèvements agricoles, en concertation avec la profession agricole, ou encore l'impulsion de l'amélioration des connaissances et de la préservation des zones humides du territoire, peuvent être citées. **Dès lors, et face à l'augmentation des enjeux locaux en matière de gestion de la ressource en eau, la gouvernance autour du SAGE apparaît comme une question capitale pour l'avenir du territoire et de ses habitants.**

La gouvernance locale de la Nappe de Beauce

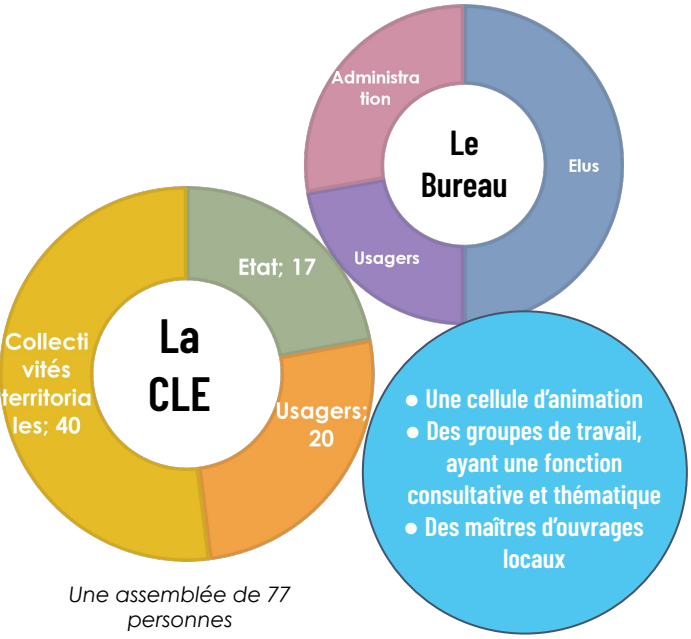

Une assemblée de 77 personnes

Evolution de l'activité de la CLE entre 2016 et 2021 par type d'actions

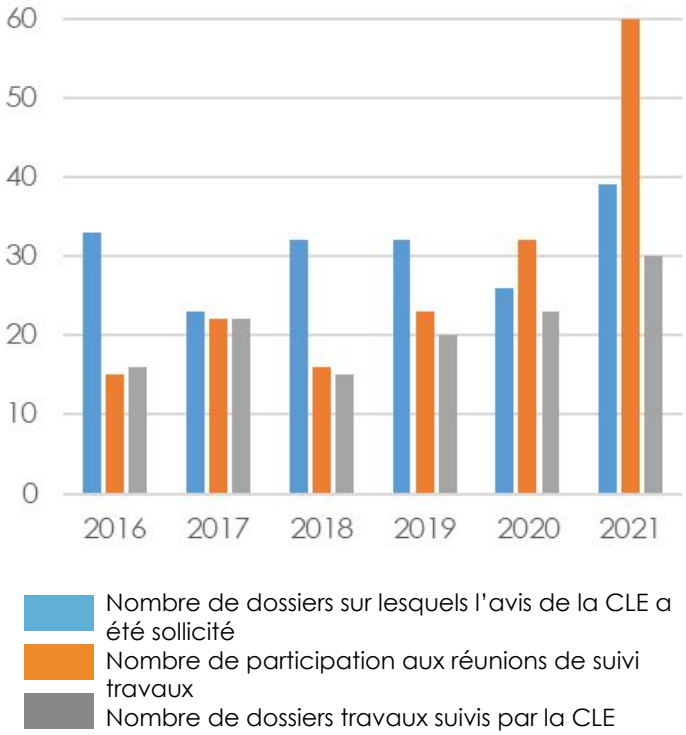

Une feuille de route à co-construire pour assurer la gestion durable de la nappe

La CLE de la Nappe de Beauce et de ses milieux aquatiques associés, accompagné d'Auxilia, cabinet de conseil en transitions, a lancé une mission de concertation autour des enjeux du SAGE, dans un objectif de co-construction d'une feuille de route à 10 ans.

La CLE se retrouve confrontée à plusieurs défis pour assurer la mise en œuvre du SAGE et ainsi préserver la Nappe de Beauce. Une large concertation devrait permettre de prendre les dispositions les mieux adaptées pour assurer une véritable prise en compte des enjeux prioritaires du territoire, dans un contexte de changement climatique et d'évolution du paysage législatif et administratif en matière de gestion de la ressource en eau.

Glossaire

- *CLE : commission locale de l'eau*
- *SAGE : schéma d'aménagement et de gestion de l'eau*
- *SDAGE : schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux*
- *DCE : directive-cadre sur l'eau*
- *LEMA : loi sur l'eau et les milieux aquatiques*
- *GEMAPI : compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations*
- *GePu : compétence gestion des eaux pluviales urbaines*
- *EPCI-FP : Établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre*

eau seine normandie — Agence de l'eau — Établissement public de l'État

agence de l'eau Loire-Bretagne — Établissement public du ministère chargé du développement durable

Région Centre-Val de Loire

Sage Nappe de Beauce et ses milieux aquatiques associés

AUXILIA — Conseil en transition